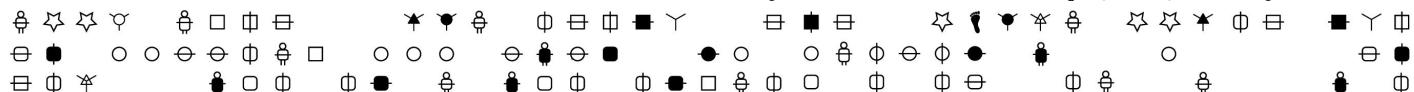


Réunion régionale Haute et Basse Normandie

3 mars 2005

Salon central de l'hôtel de ville - Le Havre



Réunion régionale en Haute et Basse Normandie

Le 3 mars 2005 - Salon central de l'hôtel de ville - Le Havre

Depuis le lancement officiel du projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration, le 8 juillet dernier, la Cité organise des réunions d'information dans plusieurs régions, pilotées à chaque fois par le préfet de Région.

Ce "tour de France" a été souhaité par Jacques Toubon, président de la Cité, afin de rapprocher le projet des territoires et des acteurs impliqués dans des actions liées à l'histoire et à la mémoire de l'immigration. Ces rencontres sont également l'occasion d'ouvrir un dialogue plus direct en vue de collaborations futures, notamment dans le cadre d'un réseau national associé à la Cité. Elles constituent, pour la Cité, un moyen d'affiner la "cartographie" des projets, des lieux ressources et des pôles créatifs qui travaillent sur ces thématiques dans les régions.

Programme

14h30 - 14h45 : Accueil des participants par Michel DE LA BRELIE, sous-préfet du Havre et Martin GUTTON⁽¹⁾, secrétaire général aux affaires régionales de la préfecture de Basse Normandie Brigitte DUFOUR, adjointe au développement social, Ville du Havre.

14h45 - 16H15 : Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'Immigration par Fanny SERVOLE, chargée de communication, Cité nationale de l'histoire de l'Immigration.

16h15 - 17h15 : Débat avec Jacques TOUBON, président de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

17h15 - 17h30 : Conclusions et perspectives, par Babacar FALL, directeur régional du Fasild Haute et Basse Normandie⁽²⁾.

Accueil des participants

Michel DE LA BRELIE, sous-préfet du Havre

Je me permets au nom du préfet Daniel Cadoux de vous souhaiter la bienvenue au Havre. C'est une ville que l'on connaît peu dans la mesure où elle est adossée à la mer et à la Seine. De ce fait, on s'y rend souvent pour des raisons spécifiques, ce qui n'est pas le cas d'autres cités de Haute ou de Basse Normandie. Le Havre est la plus grande commune en terme de population de l'ouest, ce qui est parfois ignoré des Havrais. C'est une ville qui s'est construite

1. Martin Gutton est depuis janvier 2006 Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt de la Région Poitou-Charentes. Il a été remplacé dans ses fonctions de Sgar en juin 2005 par Pascal Joly.

2. Babacar Fall a été nommé Directeur régional du Fasild Ile-de-France en avril 2005. Il a été remplacé dans ses fonctions par Fatimata Diarra.

quasiment exclusivement à partir des migrations. Créée par François Ier, elle s'est structurée à partir de l'immigration nationale dans un premier temps (Bretons par exemple), mais également internationale. La communauté havraise est donc une communauté d'origine cosmopolite. Peut-être est-ce la raison pour laquelle c'est une cité où le concret et le réalisme l'emportent souvent sur les luttes fratricides, idéologiques et stériles.

L'objet de cette réunion s'inscrit dans le cadre des déplacements effectués sur le territoire national pour faire connaître l'action et la préfiguration de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Cette démarche est placée sous la présidence de Jacques Toubon, ancien ministre, et président de cette mission de préfiguration. Il devrait arriver avec un peu de retard, car les conditions climatiques n'ont pas permis d'organiser son déplacement comme il le souhaitait.

Je vais laisser la parole à Martin Gutton pour qu'il vous dise la raison pour laquelle la Basse-Normandie a bien voulu s'associer à la Haute-Normandie ou la Haute-Normandie a bien voulu s'associer à la Basse-Normandie. Mais nous sommes au Havre, à la frontière entre ces deux Normandies. Brigitte Dufour vous accueillera au nom de la Ville du Havre, puis nous laisserons la parole à Fanny Servole, responsable de communication à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Madame, monsieur, je vous remercie et je vous souhaite une journée des plus fructueuses. Le dossier de l'immigration est un dossier difficile, mais les adversités extérieures ne doivent pas nous faire faiblir dans nos ambitions.

Accueil des participants

Martin GUTTON, secrétaire général pour les affaires régionales de la Préfecture de Basse Normandie

J'ai prévu dans cette introduction de dire quelques mots sur les migrations en Basse-Normandie, je vais la compléter de comparaisons avec la Haute-Normandie. Deux études récentes et de qualité nous donnent un bon éclairage de l'immigration dans nos deux régions. Ces deux régions sont sur des taux d'immigration largement inférieurs à la moyenne nationale (2% de la population totale en Basse-Normandie et 3,6% en Haute-Normandie, contre une moyenne nationale de 7,4%). Nos régions ne sont pas historiquement de grandes terres d'immigration du travail, même si effectivement certains territoires plus que d'autres ont accueilli des populations immigrées. Cela s'explique en particulier par les localisations géographiques, puisque nos régions n'ont pas de frontières terrestres avec des pays voisins qui favoriseraient de tels flux de populations, même si la Grande-Bretagne n'est pas très loin. De plus, mais cela est valable uniquement pour la Basse-Normandie, le caractère rural, longtemps prépondérant, est plutôt facteur d'excédent de main d'œuvre comme sur l'ensemble de l'ouest de la France. La Bretagne pour cela est caractéristique et a plutôt conditionné un faible attrait pour les populations en quête de travail. Par ailleurs, même si c'est moins vrai sur cette rive de la Seine, l'éloignement des grands pôles urbains pour la Basse-Normandie et une industrialisation développée très tardivement et plutôt après la période de fort développement économique qu'a connu la France après la guerre, explique aussi ce faible flux d'arrivée.

Il faudrait faire ici un lien avec les Vikings. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont eu l'occasion de regarder l'excellente émission Des Racines et des Ailes sur France 3 le 2 mars qui s'est tenue à l'hôtel de ville de Caen et qui rappelait que nos Normandie, ont été à cette époque aussi des terres d'immigration. Ces hommes et ces femmes du Nord sont venus envahir nos

régions mais finalement bien s'implanter, puis à leur tour repartir vers d'autres territoires comme la Sicile. Au-delà de cet épisode historique un peu ancien, il faut le reconnaître, la Basse-Normandie au cours du XX^e siècle a vu arriver de nombreuses populations. Ce sont des flux comparables à ce qu'a connu la Haute-Normandie, avec pour la région de Caen le développement de la sidérurgie, avec une forte immigration de population polonaise et russe, qui est encore bien présente sur le territoire du Calvados en particulier. On peut rappeler que Deng Xiaoping est venu travailler en 1920 à Caen, à la société métallurgique de Normandie. M. Senghor est venu lui aussi s'installer près de Caen, certains noms de rues, certaines places en témoignent aujourd'hui. Ces populations d'origines assez diverses sont maintenant pleinement intégrées et participent très largement à l'activité sociale de nos régions. Elles ont su garder et faire partager leur culture sur le territoire régional. Je citerais plus récemment des populations originaires de Belgique dans le monde agricole ce qu'a connu le Nord de la France en général, immigration d'ailleurs plus flamande que wallonne, qui est venue prendre la place de populations agricoles qui avaient déjà un peu déserté, notamment après les grands conflits comme la Première Guerre mondiale. Puis, des populations émigrées importantes d'origine italienne ou espagnole, portugaise ou turque sont arrivées plus récemment, dans des secteurs importants de notre activité industrielle régionale. Plus récemment encore des populations originaires du Maghreb ou d'Afrique noire se sont installées dans nos deux régions. Des Britanniques viennent s'installer dans un premier temps en résidence secondaire, puis s'implantent définitivement sur le territoire français, attirés par la qualité de vie de nos régions normandes.

Ce que je voulais également rappeler et là en restant plus sur le champ bas-normand, si la Basse-Normandie n'est pas une grande terre d'immigration, c'est en tout cas une terre de mémoire et je crois que c'est aussi un des sujets que nous allons aborder cet après-midi. À la suite des commémorations du Débarquement du 6 juin 44 s'est développé tout un secteur autour de la mémoire, avec par exemple le Mémorial pour la paix de Caen, qui joue aujourd'hui un rôle tout à fait important en matière historique, de valorisation et de promotion de toutes les cultures. Je pense d'ailleurs que le Mémorial pourrait être un lieu de rencontres dans le cadre de l'action qui nous réunit ici.

D'autre part, je souhaitais parler un peu d'émigration, puisque les régions normandes ont également été à une certaine époque des terres d'émigration. Je crois que le Havre a été un port important en la matière, ce qui justifie que l'on se réunisse ici cet après-midi. Cherbourg, a également été un port extrêmement important en terme d'émigration, on y trouve encore la gare maritime, la gare transatlantique qui a vu partir de nombreux émigrants européens, et l'hôtel Atlantique qui accueillait les émigrants. Il y a eu aussi une émigration plus ancienne notamment originaire du Perche qui a participé au peuplement du Canada. Je crois qu'il y a autour de ce thème de l'émigration une interface à trouver avec l'immigration, parce que finalement quand on émigre on devient un immigré dans un autre territoire, et je crois qu'il y a là une passerelle à trouver. Je sais que le président de la communauté urbaine de Cherbourg souhaiterait pouvoir développer un projet autour de ce thème de l'émigration notamment vers l'Amérique du Nord et je pense qu'il y aurait là aussi un beau projet de coopération qui pourrait être mené dans les années qui viennent.

Accueil des participants

Brigitte DUFOUR, adjointe au développement social, Ville du Havre

Monsieur le sous-préfet, monsieur le secrétaire général, mesdames, messieurs, je suis très heureuse de vous accueillir aussi nombreux dans ce grand salon de l'hôtel de ville, et ceci mal-

gré les conditions atmosphériques en Basse-Normandie. Je voudrais tout d'abord excuser Antoine Rufenacht qui est retenu hors du Havre aujourd'hui et qui regrette beaucoup de ne pas être présent. En effet, notre ville, comme vous l'avez dit tout à l'heure monsieur le sous-préfet, est particulièrement concernée par le sujet et moi-même, au niveau de l'intégration, je suis le dossier en permanence. La ville du Havre est concernée par cette question pour des raisons à la fois historiques et économiques. Historiques, car Le Havre a été en partie bâtie par des Bretons. D'ailleurs, ce soir a lieu la première projection d'un film sur les migrations des Bretons au Havre et sur leurs descendance havraise. Des raisons économiques également, car de nombreuses entreprises et industries se sont installées autour de la périphérie du Havre, ce qui a fait un appel d'air au niveau de la main d'œuvre. Il y a aussi une autre période qui a amené des Belges, et d'ailleurs la ville du Havre (en fait, Sainte-Adresse) fut la capitale de la Belgique pendant la guerre de 1914-1918, ce qui a laissé de nombreuses traces dans la ville, et j'en suis une puisque mon grand-père était Belge. Ce dossier me tient donc à cœur et je vais suivre vos travaux avec grand intérêt.

Je voudrais aussi souligner que nous avons de fortes communautés qui résident au Havre et dont les enfants sont nés au Havre, avec lesquelles nous avons démarré un travail particulier et exemplaire. La ville du Havre a entrepris de créer une structure d'accueil mère-enfant au Sénégal avec la communauté sénégalaise du Havre qui est très nombreuse (environ 6000 personnes). Au démarrage de la construction, on s'est rendu compte que cette case des tout-petits, avec une case des mamans et un potager, ne suffirait pas si on n'avait personne pour la faire fonctionner. Notre idée a été de former de jeunes sénégalais qui étaient en grande difficulté sur la ville et de les envoyer là-bas. C'est un des rares projets de coopération décentralisée qui fonctionne très bien, puisque ces jeunes qui ont été formés aux métiers de l'animation, de la petite enfance et du médico-social sont partis depuis six mois sur place, ils doivent laisser la place à un autre groupe qui a été formé (nous sommes partis sur un projet de trois ans) mais ils ne veulent pas rentrer parce qu'ils se sont complètement impliqués là-bas et qu'ils y ont trouvé un intérêt particulier. Cette formation pré-qualifiante les oriente maintenant vers des métiers qui vont leur permettre de s'intégrer complètement.

Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Fanny SERVOLE, chargée de communication

Bonjour à tous. Je tiens à nouveau à excuser Jacques Toubon qui ne peut pas être ici à l'heure prévue et Marie Poinsot qui, suite à des ennuis de santé, n'a pas pu faire le déplacement.

Je vais dans un premier temps dresser un rapide historique de la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration et ensuite présenter les cinq pôles qui sont actuellement les cinq directions de la Cité.

Historiquement, le projet d'un musée de l'immigration est un projet récurrent depuis une vingtaine d'années, à la fois dans le milieu universitaire mais également dans le milieu des associations. 1992, est une des premières dates importantes, car c'est cette année-là qu'une association est montée pour la création d'un musée de l'immigration. Cette association était présidée par Gérard Noiriel, l'historien qui avait fait paraître quatre ans auparavant un ouvrage qui a fait date, s'intitulant "Le creuset français", et qui rappelait l'histoire de l'immigration en France aux XIX^e et XX^e siècles. Cette idée, qui date du début des années 90 dans les milieux universitaires et associatifs, a été reprise en 1999 par le Premier Ministre Lionel Jospin

qui a confié une mission à Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques et Rémy Schwartz, maître de requêtes au Conseil d'Etat. Ces deux personnes lui ont remis un rapport en 2001, qui est resté lettre morte pendant un certain temps pour cause d'élections présidentielles. Le comité interministériel à l'intégration a remis en avril 2003 la question d'un musée de l'immigration au goût du jour et a créé la mission de préfiguration du centre de ressources et de mémoire de l'immigration. Cette mission a été confiée à Jacques Toubon, ancien Garde des Sceaux et ancien Ministre de la Culture, en s'appuyant essentiellement sur l'Adri (Agence pour le développement des relations interculturelles). Cette mission a travaillé pendant un an et demi et a remis un rapport au printemps 2004. Suite aux propositions contenues dans ce rapport, le Premier Ministre Jean-Pierre Raffarin a, le 8 juillet 2004, lancé officiellement la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration dont la structure administrative a vu le jour le 1^{er} janvier 2005.

Pendant un an et demi la mission de préfiguration a travaillé sur les deux piliers de ce musée. À la fois le pilier universitaire et la société civile, ces deux entités se sont constituées en instances consultatives. Pendant cette période, trois instances consultatives ont travaillé : un conseil scientifique qui rassemblait une vingtaine de spécialistes sur l'histoire de l'immigration, un forum des associations (au début il comprenait environ 80 représentants associatifs puis il s'est élargi à tous ceux qui voulaient participer à ses travaux), et un comité technique qui rassemblait les représentants des administrations concernées. Ces trois instances ont fonctionné pendant six mois de manière indépendante et, à la suite d'un colloque que nous avons fait en novembre 2003, il est apparu qu'il était important de faire se rencontrer ces différents milieux et non plus de les cloisonner. Nous avons donc créé une nouvelle instance, un comité de pilotage, qui comprenait les personnes les plus actives des trois instances précédentes. Toutes ces instances et toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la mission de préfiguration représentent environ 250 personnes, qui ont travaillé activement à la rédaction des propositions qui sont dans le rapport. Rien n'a été monté de manière indépendante, tout a été fait de manière consultative.

La Cité a été créée le 1^{er} janvier 2005. C'est actuellement un Gip (Groupement d'intérêt public) d'une durée de deux ans. L'établissement public définitif sera créé le 1^{er} janvier 2007 et s'installera au Palais de la Porte Dorée à Paris dans le XII^e arrondissement.

Le Gip a trois ministères de tutelle qui sont le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche et le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale. Nous avons également deux autres partenaires qui sont le Fasild et la Ville de Paris. C'est une triple tutelle ministérielle, ce qui est assez novateur en terme d'institution culturelle. En attendant l'ouverture en 2007, le Gip a pour objectif de préfigurer les activités et la future institution. Le choix de ce titre "Cité nationale de l'histoire de l'immigration" est très symbolique de la diversité des activités que va contenir ce nouvel établissement. Quand la mission de préfiguration tenait ses différentes réunions, il a été souhaité de manière unanime que le mot de musée soit utilisé pour cette institution, qu'on l'appelle un musée de l'histoire et des cultures de l'immigration ou un musée de l'immigration. C'est une volonté qui est partagée par l'ensemble des personnes qui ont travaillé avec nous et qui en fait avaient le souci de sortir l'immigration de son traitement social pour l'inscrire dans le champ culturel. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration est un musée national, mais ce n'est pas que ça. C'est pour cela que le titre de "Cité" a été choisi, comme il existe la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Cité de la musique, qui comporte à la fois un volet musée et un volet spectacle vivant ou la Cité des sciences et de l'industrie. La Cité nationale englobe un certain nombre d'activités, que nous allons détailler une à une.

Pour ce qui est des différents pôles, je vais commencer par le Musée national. La volonté très clairement signifiée dans la lettre de mission que Jean-Pierre Raffarin a donnée à Jacques Toussaint consistait à reconnaître la place de l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France. Il est important pour cela de créer un musée national qui puisse donner des repères sur l'histoire de l'immigration depuis le début du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Il n'est pas question de faire une présentation passéeiste. La volonté est vraiment d'inscrire cette histoire dans l'actualité et de traiter aussi des événements actuels. Ce musée national va concrètement se développer autour d'une installation permanente qu'on appelle "Repères" et qui retracera deux siècles de l'histoire de l'immigration. Nous avons récemment mis en place sur notre site Internet une exposition virtuelle qui préfigure l'installation permanente. Pour vous donner une échelle, l'installation permanente se développera sur 1500m² environ au sein du Palais de la Porte Dorée. Cette histoire de l'immigration sera présentée à travers des documents, des archives, des photos, etc. Une des caractéristiques importantes de la Cité, est que c'est le premier musée national, la première institution culturelle qui est créé sans collection préexistante. À l'heure actuelle, nous avons très peu de documents, mis à part un fond de publications et d'ouvrages. Une des tâches importantes de la période de préfiguration à partir de maintenant jusqu'à l'ouverture au printemps 2007 est justement de constituer cette collection à partir de documents d'archives ou d'autres documents qui peuvent être de toute nature, comme des photographies. Nous avons travaillé étroitement avec la direction des Archives de France, notamment pour tout ce qui est dossiers de naturalisation, puisqu'il a été évoqué de numériser une partie de ces dossiers pour faciliter les recherches généalogiques. On connaît par ailleurs énormément de fonds qui sont détenus par des associations ou par des administrations. Le fonds peut également être composé d'œuvres d'art, qui peuvent être prêtées, puisque entre musées nationaux, le prêt est possible. Mais ça peut être surtout le recueil de la mémoire vivante puisque actuellement, il n'y a pas de manière systématique de recueil national de la mémoire vivante de l'immigration. Si ce recueil n'est pas fait rapidement ce fonds important va disparaître. L'installation permanente sera essentiellement historique, nous avons souhaité dès le départ doubler cette approche historique, scientifique par une approche beaucoup plus humaine de l'histoire de l'immigration justement en passant par ce recueil de la mémoire vivante. C'est une chose que nous devons mettre en place rapidement, selon des modalités qui sont encore à définir.

Le deuxième pôle de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est le pôle de la programmation artistique et culturelle. Pour ce qui est de la programmation culturelle, et notamment dans cette période 2005 - 2007, on va mettre en place des expositions temporaires qui seront soit produites par la Cité soit co-produites par le réseau de partenaires. Nous avons un certain nombre de pistes de programmation pour l'instant, comme un colloque en réseau et en partenariat avec la Ville du Havre, mais nous aurons l'occasion d'en reparler plus tard. L'exposition temporaire inaugurale en 2007 à Paris, portera sur les liens qui peuvent exister entre colonisation et immigration, puisque le Palais de la Porte Dorée est un lieu emblématique de la France coloniale. Il est donc important de commencer par ce sujet-là pour pouvoir l'aborder de manière frontale. La deuxième partie de la programmation culturelle concernera le spectacle vivant et la production d'événements. Pour l'instant, nous n'avons pas de pistes de programmation très détaillée sur ce point-là. Nous envisageons à la fois du spectacle vivant, des résidences d'artistes. Ce sera une programmation contemporaine, et non pas une vision passéeiste, il faut montrer l'enrichissement de la culture française par l'apport des populations immigrées encore de nos jours.

L'autre point sur lequel je voudrais insister est celui de la collaboration que nous menons actuellement avec l'Education nationale, qui est un de nos ministères de tutelle. La Cité sou-

haite être un lieu de recherche et de pédagogie car il est important de mutualiser toutes les recherches qui sont faites actuellement sur l'histoire de l'immigration, et de les rendre accessibles au sein d'une médiathèque, mais également de les mettre à disposition du plus grand nombre. Il faudra développer avec l'Éducation nationale, quand le musée sera ouvert, des ateliers pour le public scolaire, des dossiers pédagogiques, des formations avec les enseignants pour appréhender les ressources qui sont au sein de la Cité et en amont de favoriser les travaux sur l'histoire de l'immigration. L'offre de la Cité ne se dirigera pas seulement vers les professeurs d'histoire, il faudra aussi sensibiliser les professeurs de lettres sur la migration des mots ou les professeurs d'arts plastiques sur les différents artistes de nos jours ou des siècles précédents, qui sont venus en France, qui ont travaillé en France et qui ont développé la culture artistique française. Le travail avec l'Éducation nationale est en cours, notamment la révision des manuels scolaires, c'est une démarche qui est difficile à mettre en place, mais à laquelle nous tenons. La direction de la recherche et de la pédagogie sera complétée par un pôle édition. Des éditions qui seront à la fois à destination des chercheurs et des universitaires (nous éditons actuellement une revue qui s'appelle Homme et Migrations, et qui deviendra la revue scientifique de la Cité) et à la fois en direction du grand public (nous avons actuellement une collaboration avec la documentation française pour l'édition de nos "Points sur..."). Nous souhaitons également mettre en place une collaboration avec les CRDP pour développer des dossiers pédagogiques à destination des publics scolaires. Dans ce pôle de la recherche et de la pédagogie, il y a un département qui vous concerne tout particulièrement, et c'est pour cela que vous êtes ici aujourd'hui, c'est celui du réseau. Ce département organise des rencontres, des colloques et travaille à la création d'un réseau d'acteurs locaux. Les rencontres pourront être de tout ordre. Comme cette rencontre régionale d'information qui permet à la fois de présenter la Cité, de connaître les projets en région et de pouvoir les faire remonter au niveau national. Au niveau des colloques, c'est par exemple le colloque que nous allons mettre en place en partenariat avec la Ville du Havre les 24 et 25 novembre 2005 sur l'histoire et la mémoire des migrations dans les villes portuaires. C'est un colloque que nous faisons en région, en partenariat avec le réseau.

L'autre département important de ce pôle est celui de la médiathèque. Au sein du Palais de la Porte Dorée, 800m² seront investis par cette médiathèque qui sera ouverte à la fois au grand public, pour les questions de généalogie et de recherche individuelle, mais également à toute recherche de type universitaire. Le principe, c'est d'avoir un fonds de publication, de films, de témoignages, d'avoir accès à des bases de données et à des fonds qui sont moins connus ou moins accessibles. Ce que nous devons équiper c'est tout le volet médiathèque avec les films, les extraits sonores etc.

La question du développement des publics est aussi actuellement un grand chantier. Nous souhaitons que la Cité soit un lieu ouvert au plus grand nombre. Il n'est pas question de se centrer uniquement sur les populations issues de l'immigration, bien sûr, c'est une population qui, nous le souhaitons, sera intéressée et viendra au musée. Mais l'important c'est de pouvoir toucher le plus grand nombre. Nous allons mettre en place au cours de cette année deux études de public. Une première étude de public portera sur la représentation du lieu, car le Palais de la Porte Dorée est un lieu assez symbolique, assez emblématique, il est donc important de poser dès le départ cette question-là. L'autre étude des publics donnera des pistes de programmation, pour définir à la fois les attentes de tous les publics et pouvoir en fonction de ces attentes répondre à leurs besoins par des activités spécifiques. Le problème de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, est de savoir si elle est considérée par le grand public comme un musée, et dans ce cas de réfléchir aux barrières et aux appréhensions qu'il faudra combattre, ou si elle est perçue davantage comme un centre culturel. En fonction de la repré-

sentation du lieu on peut se donner les moyens de combattre ces différents obstacles. Il est donc important de définir des publics cibles et de travailler avec eux. Le public scolaire est un public important, avec lequel il faut mettre en place des actions concrètes. Le réseau, qu'il soit régional ou national, sera aussi un de nos publics.

En attendant et de manière assez consensuelle, nous essayons de mettre toutes nos informations sur notre site Internet. On y retrouve actuellement deux actions très concrètes qui illustrent les deux piliers dont je vous parlais tout à l'heure, c'est-à-dire à la fois le côté universitaire, puisque nous avons mis en place une exposition virtuelle qui préfigure l'installation permanente. Cette exposition fonctionne comme l'exposition permanente, car elle est à la fois thématique et chronologique. C'est un film d'environ une demi-heure qui retrace l'histoire de l'immigration depuis le début du XIX^e siècle, jusqu'à nos jours, avec des séquences chronologiques et une voix off. L'internaute n'a donc qu'à se laisser guider et, à partir du moment où il veut une information plus complète, des dossiers thématiques sont disponibles. Ces dossiers ont été écrits par Philippe Dewitte qui était le secrétaire du conseil scientifique³⁾. Ces textes sont validés au fur et à mesure par notre comité d'histoire et ils seront amenés à évoluer. L'internaute peut avoir accès à différents niveaux de savoir selon sa demande. Le souhait que nous avons c'est de pouvoir mettre en place très rapidement une base bibliographique à la suite de ces dossiers thématiques afin de répondre à la demande la plus large possible. Nous espérons mettre une cinquantaine de dossiers thématiques en ligne cette année. C'est un moyen pour nous de tester cette installation permanente qui sera dans le lieu et d'identifier les ressources que nous pouvons utiliser pour parler de l'histoire de l'immigration. Actuellement, nous avons des textes écrits par des universitaires, puis retravaillés pour être accessibles au plus grand nombre. Nous avons aussi des fonds d'archives, des illustrations qui viennent de fonds d'associations mais également de grandes agences photographiques. Nous avons en outre sur ce site Internet des extraits de la télévision française, prêtés par l'INA. Nous souhaitons mettre en ligne un panel d'illustrations et de ressources le plus large possible. L'installation permanente va se doubler très vite d'une galerie de portraits qui apportera une dimension plus humaine à l'installation virtuelle. Nous espérons valoriser les témoignages, que les gens portent intérêt à leur histoire, à leur parcours, et ainsi se portent volontaires pour témoigner de leur histoire individuelle.

Nous souhaitons par ailleurs valoriser le monde associatif et l'ensemble du réseau qui travaille sur les questions d'histoire et de mémoire de l'immigration à travers un répertoire d'acteurs et de projets qui est sur notre site Internet. Ce répertoire de projet est créé à partir des réunions régionales que nous avons mises en place depuis octobre 2004. Nous avons tenu quatre réunions régionales entre octobre et décembre 2004, la cinquième réunion régionale a lieu ici. Ces réunions donnent lieu à des répertoires d'acteurs et de projets, comme celui que vous avez dans votre dossier. En dehors de cette version imprimée du répertoire, il existe une version en ligne qui est actualisée régulièrement. Cela nous permet d'avoir un répertoire national à partir d'éléments régionaux. L'intérêt de ce répertoire est que, par exemple, une association de Lille qui veut monter un projet sur les soldats coloniaux dans l'armée française peut trouver dans ce répertoire des projets similaires, avec des ressources et des contacts, des événements et des productions inventoriés. Cela permet de mutualiser à la fois les expériences et les productions, car cette base est aussi liée à une base bibliographique. Il est donc important pour nous de connaître ce qui a été ou est fait en région.

3. Philippe Dewitte est décédé le 16 mai 2005 . Il a été remplacé dans ses fonctions de secrétaire du conseil scientifique par Marianne Amar et dans celles de rédacteur en chef de la revue Hommes et Migrations par Marie Poinsot.

Ce réseau national est en train de se doubler d'un réseau international notamment à la suite d'un colloque que nous avons fait en décembre 2004 et qui invitait d'autres musées et institutions culturelles à l'étranger qui travaillent sur l'histoire de l'immigration. L'idée de créer en France un musée dédié à l'histoire de l'immigration a déjà abouti dans de nombreux autres pays, cette idée n'est absolument pas novatrice. Il y a des musées qui sont ouverts depuis longtemps dans d'autres pays et qui peuvent donc nous transmettre leur expérience, comme le musée d'Ellis Island ou le musée des Civilisations au Québec. Il y a également à Bremerhaven, un musée qui souhaite être le pendant d'Ellis Island et parler de l'émigration des Allemands vers les Etats-Unis. La région catalane est en train de mettre en place un musée sur l'histoire de la Catalogne qui fait une large part à l'immigration. Aux Pays-Bas, un musée de l'histoire de l'immigration se monte. Les expériences aussi sont intéressantes, il est possible au musée d'Ellis Island de faire des recherches généalogiques en ligne (avec le nom du bateau, sa date d'arrivée..). Nous essayons de mettre ce réseau en place en parallèle du réseau national.

En terme de programmation culturelle, j'évoquerai avec vous davantage le colloque et l'exposition inaugurale que nous voulons monter, respectivement à l'automne 2006 et à l'automne 2007 sur la colonisation et l'immigration. Peut-être faut-il expliquer cela en regard du choix du Palais de la Porte Dorée comme implantation du futur musée. Le choix de ce lieu est éminemment symbolique. Il relève aussi du choix d'inscrire l'immigration dans un cadre patrimonial et, pour des raisons budgétaires, dans un bâtiment préexistant. Il y avait plusieurs projets autour de ce lieu, notamment un musée du Design, mais c'est la Cité qui s'est vue affectée ce bâtiment. Le Palais de la Porte Dorée a été créé pour l'exposition coloniale de 1931, c'est un bâtiment à la gloire de la France coloniale. La façade et les fresques intérieures sont très éloquentes sur ce point. Il y a encore actuellement dans le Palais de Porte Dorée des éléments de l'exposition coloniale de 1931. En terme d'immobilier, il reste très peu de choses de cette exposition coloniale, puisque tout était construit de manière provisoire. Jacques Toubon utilise cette expression qui témoigne bien de ce que nous voulons faire du Palais, qui est de "retourner le symbole comme un gant". Ce Palais peut en effet permettre de porter un regard critique sur la politique de la France à cette époque. C'est important pour nous de commencer par ce colloque et cette exposition dont les grands axes ne sont pas encore dressés, mais que nous allons rapidement mettre en place.

Débat avec les participants

Martin GUTTON

Je voudrais poser une question en rapport avec l'objet de la Cité. Une des conséquences de la mondialisation est la délocalisation d'entreprises, mais aussi l'installation de nouvelles entreprises. Des entreprises japonaises, avec des cadres viennent s'installer par exemple dans la région. Cette immigration des cerveaux, est-ce un champ que vous allez investir ?

Fanny SERVOLÉ

La question est en fait beaucoup plus large. Le principe de l'installation permanente est de monter des modules évolutifs. De pouvoir, à tout moment, parler d'un fait nouveau, d'une immigration nouvelle, d'une manière assez réactive. Doit-on parler dans cette Cité nationale de l'histoire de l'immigration des pays d'origine ? La question a été posée au sein du conseil scientifique. Je pense que oui, en effet, on ne peut pas parler d'immigration, tout d'abord sans parler de l'immigration actuelle et ensuite sans connaître ou donner quelques éléments de compréhension de la culture d'origine. C'est un fait important qu'il faudra mettre

en avant, mais ce ne sera pas le fait principal. Il faut pouvoir donner les grandes lignes des événements récents. Le seul bémol qu'émet le conseil scientifique, c'est comment avoir du recul sur l'histoire contemporaine ?

(arrivée de Jacques Toubon)

Jacques TOUBON

Je suis vraiment désolé pour mon retard dû aux intempéries qui ont touché la ligne de chemin de fer entre Bruxelles et Paris, d'autant plus que j'attache une grande importance à ces réunions interrégionales. Je remercie les associations qui sont ici, les fonctionnaires et responsables administratifs et je remercie aussi les représentants du Havre et l'ensemble de l'équipe municipale qui nous accueille aujourd'hui.

Je voudrais simplement vous dire que nous nous situons à un moment stratégique de la création de la Cité, puisque nous avons tenu vendredi la première réunion du Conseil d'administration du Gip, et qu'à cette occasion, nous avons pris une série de décisions de principe, en particulier sur le recrutement des cadres dirigeants des différents pôles dont Fanny vous a parlé. Nous avons la semaine prochaine des réunions interministérielles où nous allons arbitrer les crédits d'investissement pour les travaux d'aménagements du Palais de la Porte Dorée. On se situe dans un moment tout à fait crucial mais qui ne représente que le début de notre mise en place. Il reste beaucoup de choses à définir. C'est un projet qui a l'intention de mettre en place un lieu comme il n'en existe pas d'autre, une institution inédite et nous allons donc forcément être amenés à innover. Bien sûr, nous allons nous inspirer d'un certain nombre d'exemples, d'analogies à l'étranger ou ailleurs en France, d'autres musées d'histoire, d'autres musées de société, d'autres institutions qui essayent d'amener à la connaissance du plus grand public non pas des éléments d'art, de patrimoine tangible, mais des éléments d'histoire et de patrimoine immatériel comme nous allons le faire. Mais s'agissant de l'histoire de l'immigration nous serons les premiers et il est évident que nous avons besoin de beaucoup imaginer pour pouvoir inventer et il y a de nombreux sujets sur lesquels nous n'avons pas toutes les réponses.

Les réunions régionales ont pour principal intérêt, certes que vous sachiez ce que nous faisons, mais aussi que vous y participez parce que l'expérience du terrain nous paraît importante pour que nous puissions à travers la nouvelle institution non seulement proposer une offre, comme toute autre institution culturelle, mais aussi répondre à une demande. Qu'est-ce que notre public potentiel attend de nous ? Comment les choses doivent être présentées pour l'intéresser, pour le toucher et en particulier le plus grand nombre et pas seulement les spécialistes, pas seulement les personnes qui sont directement concernées ? Parler avec vous est donc une chose tout à fait indispensable. Nous voulons que la Cité fonctionne avec non seulement un lieu central, mais aussi un réseau. Ce réseau rassemble toutes les initiatives qu'elles soient d'associations, de collectivités locales, d'universités, de centres de recherches qui peuvent d'une manière ou d'une autre être dans une situation de partenariat avec la Cité pour des co-productions, des collaborations ou pour des mises en œuvre. Ce sera notre travail de définir quelle peut être la façon d'exister de ce réseau au niveau national, mais peut-être aussi au niveau régional et interrégional. Je voulais donc simplement rappeler l'intérêt du dialogue au point où nous en sommes du chantier de la Cité.

Maxence HERNU, Casnav

Je souhaite remercier la Cité pour les informations qu'elle a pu me prodiguer. Suite à l'envoi de ce questionnaire, l'Académie a lancé une procédure importante envers les classes du premier et du second degré sur les questions de transmission des langues d'origine. Quelles sont les idées, les thèmes que la Cité aimerait voir mises en avant ?

Jacques TOUBON

Il est très important de faire se rencontrer des gens qui n'ont pas tellement l'habitude de se rencontrer, pour partager leurs expériences et leurs initiatives. À mon avis, ce sera une des fonctions de la Cité d'être un lieu d'échanges, de rencontres, de catalyse, pas seulement à Paris, mais intellectuellement.

Participant ???

Nous sommes trois inspecteurs de l'Education nationale (premier degré), suite à votre intervention et à la présentation générale, il a été fait référence à la place de l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France. Peut-on comprendre par là qu'il y aura une extension des programmes scolaires qui font si peu référence à cette histoire ?

Jacques TOUBON

La réponse est oui. Pour deux raisons, d'abord c'est ce que j'ai proposé dans le rapport que nous avons fait au printemps 2004 et que le Premier Ministre a entériné. Et deuxièmement, parce que l'on a déjà commencé à travailler sur cette affaire. Au cours de la mission de préfiguration, nous avions au sein des membres de notre conseil scientifique, des personnalités très importantes, dont le recteur Philippe Joutard, qui est un spécialiste de ces questions et qui a mené le comité de la réforme des programmes du collège à une certaine époque. Nous avons aussi travaillé avec l'inspection générale d'histoire. Nous avons maintenant relancé les choses et j'attends avec impatience la nomination du responsable de mon département sur ces sujets pour que nous puissions nous mettre à travailler de manière concrète. Nous souhaitons aboutir, en respectant les procédures de l'Éducation nationale qui sont souvent longues, à une modification des programmes puis à des modifications des manuels, de manière à ce que l'histoire de l'immigration soit traitée de façon plus équitable à l'intérieur de l'histoire. On s'est aperçu en allant regarder les manuels pendant l'été 2003, que c'étaient principalement les manuels des lycées techniques et professionnels qui comportaient des éléments sur cette histoire. Dans les manuels de l'enseignement général, cette histoire était particulièrement fortuite, et on la mentionnait en fait en géographie, et plus exactement dans la démographie. Dans les cours de géographie, on la trouve sous l'aspect suivant : "la France à la suite de la Grande guerre a eu une plaie démographique, et pour la combler elle a fait entrer beaucoup d'immigrés". On explique qu'après la Seconde Guerre mondiale on a importé aussi beaucoup de travailleurs immigrés venant des pays du Sud, du Maghreb et d'Afrique Noire. Dans les manuels les mieux faits, on présente les recensements d'après 1990 (car avant 1990 il était intellectuellement interdit de distinguer l'origine des personnes). Il existe ainsi des tableaux qui montrent la proportion de la population française d'origine immigrée à la troisième ou quatrième génération (entre 12 et 14 millions, c'est-à-dire 1/5 de la population actuelle). L'histoire des migrations est aujourd'hui apprise de manière latérale : en terme d'histoire on en parle comme l'une des conséquences de la colonisation et de la décolonisation, et on parle encore davantage sous les sujets de l'intégration, de la lutte contre les discriminations, ce qui n'est pas de l'histoire. Cette question est toujours abordée sous l'angle économique (le travailleur immigré vient équilibrer une démographie défaillante), mais il n'y a pas de travail historique, alors que c'est justement ça qui est intéressant. Notre projet arrive à un moment où les choses sont mûres. Depuis une vingtaine d'années, beaucoup d'historiens, qui étaient des historiens contemporains et de l'histoire sociale, se sont attachés à l'histoire de l'immigration, et ont beaucoup travaillé avec leurs étudiants pour arriver à publier des ouvrages généraux comme celui de Gérard Noiriel, *Le creuset français*, en 1988, ou plus récemment *Ces Français venus d'ailleurs* de Vincent Viet. Nous avons maintenant un appareil scientifique tout à fait considérable, qui nous permet aussi de passer d'une histoire d'initiés à une histoire pour tous les élèves et pour tous les Français. La Cité ne se substituera

pas à l'Education nationale, mais effectuera un travail pédagogique. Nous allons commencer en faisant une convention pilote avec l'Académie de Créteil grâce à laquelle nous allons initier un travail de formation des enseignants. Notre ambition est de retrouver l'histoire de l'immigration à sa place dans l'histoire de France parce que tout simplement c'est une place centrale. L'histoire de l'immigration a dans l'histoire de l'Europe et de la France une place tout à fait importante, elle permet de préparer l'avenir et le fait qu'elle ne soit pas connue est une infirmité. C'est un des points fondamentaux si nous voulons réussir.

Dominique MAYEUX, chargé de mission du préfet sur les questions de discriminations et de cohésion sociale

On parle d'immigration, on reste donc dans la notion de flux. N'aurait-on pas pu parler également d'histoire de l'intégration ? D'autre part, pour se projeter dans l'avenir ensemble, même si on est composite, il faut partager la mémoire. Travaillez-vous donc également avec les pays d'origine, qui eux, peut-être, construisent leur histoire de l'émigration ?

Jacques TOUBON

Sur le premier point, c'est une question que l'on s'est beaucoup posée. Mais si vous dites histoire de l'intégration, vous prenez déjà partie. C'est-à-dire que vous commencez à raconter une histoire qui est celle de l'intégration, or l'histoire de l'immigration, non pas au sens de mouvement, mais de groupe de population ou d'individus qui constitue l'immigration, n'est pas seulement, malheureusement, une histoire d'intégration, c'est aussi une histoire de confrontation. L'objectif de notre propos est clairement de favoriser l'intégration dans la mesure où on peut à travers la connaissance de l'histoire de l'immigration, changer, c'est-à-dire rendre positif, le regard contemporain sur les migrations aujourd'hui. Il est évident que c'est un facteur d'intégration, car l'un des principaux facteurs contraire à l'intégration est dans les têtes. C'est un principe que l'on ne mesure pas mais qui est beaucoup plus malfaisant que nombre d'éléments que l'on peut mesurer économiquement ou matériellement. Si nous avions pris partie dans l'intitulé même de notre projet, nous aurions écarté une partie du sujet et vraisemblablement nous aurions aussi entraîné des réactions d'un certain nombre d'universitaires qui souhaitent, et c'est mon souhait aussi, que nous présentions les choses de la manière la plus scientifique et exhaustive qui soit. Nous présenterons les ombres et les lumières, les noirs et les blancs, les réussites et les échecs, les conflits et les périodes d'harmonie, pendant ces deux siècles. L'histoire que nous allons raconter n'a pas été un mouvement linéaire, il faut montrer comment ce mouvement a été interrompu, chahuté... et parler aussi de la situation actuelle qui n'est pas aussi facile, lénifiante qu'on le voudrait.

Concernant les pays d'origine, c'est une question que nous nous posons en tant que grand pays d'immigration. Nous sommes en effet le seul pays de ce type en Europe, puisqu'au début du XIX^e, des populations sont venues de tous les pays d'Europe, au même moment où nos voisins étaient, eux, des pays d'émigration, et en particulier vers l'Amérique du Nord. La France, en Europe, est le seul pays qui ressemble un peu aux Etats-Unis. Comme les Etats-Unis, nous avons fabriqué ce que nous sommes à partir d'une très forte proportion d'immigration. Moins que les Américains, et dans des conditions très différentes, mais nous sommes un pays d'immigration. Je ne veux pas être trop ambitieux, c'est déjà difficile à faire. A Berlin, le nouveau musée de l'histoire de l'Allemagne va inaugurer à l'automne, son exposition permanente sur cette histoire des phénomènes d'immigration et d'émigration. A Bremerhaven, on a créé une sorte de mémorial pour les bateaux qui partaient à Ellis Island. Culturellement, dans une France composée principalement d'anciens immigrés, il y a des rencontres interculturelles qui résultent du fait que beaucoup de Français d'origine immigrée participent en réalité de deux cultures. C'est un aspect que nous allons particulièrement traiter, notamment quand les cultures d'origine mar-

quent des différences importantes et notamment pour les migrations issues du Sud. Je le ferai aussi dans un deuxième temps dans l'installation permanente pour laquelle nous lancerons des coopérations avec les pays d'origine. La Cité voudrait être pour beaucoup de pays et notamment ceux qui sont moins développés que le nôtre, un lieu de ressources pour qu'ils puissent eux-même mettre à jour leur propre histoire et en particulier l'histoire de leurs émigrants. Je prends un exemple très ponctuel, mais très intéressant : le gouvernement algérien veut réaliser à Alger, un musée de l'histoire du travail. Bien entendu, dans l'histoire du travail algérien, il existe tout un pan qui est l'histoire des travailleurs algériens à l'étranger. La Cité va donc monter une collaboration pour aider les autorités algériennes à mettre au point le programme scientifique de ce musée. Nous allons probablement échanger des documents, des archives, parce que nous avons énormément de choses dans les entreprises, dans les administrations, à la Sonacotra qui concernent des Algériens qui ont travaillé en France. Voilà ce que nous pourrons faire, ensuite nous élargirons, parce que la matière est infinie, c'est de parler de l'immigration au sens de ces millions d'hommes et de femmes qui ont franchi la frontière, qui sont arrivés chez nous, qui dans des conditions diverses ce sont installés, ont accédé à la citoyenneté française, sont devenus des Français comme les autres et ont donc participé par cette intégration à l'histoire culturelle, industrielle, sportive, économique, religieuse de la France. C'est ce sens que nous donnons au mot immigration, c'est l'ensemble de ce phénomène et pas seulement au flux. On parlerait davantage de ce fait de migration. Nous n'hésiterons pas à travailler sur ce thème d'ailleurs.

Une animatrice sociale

Je travaille auprès de publics en difficulté sur certains quartiers. Je trouve votre idée belle et bonne, mais j'espère qu'elle ne va pas rester un vœu pieu car je crains que l'information ne passe pas réellement auprès de tous les intervenants sociaux, auprès des populations immigrées. Je crains aussi que dans certains quartiers le présent ne soit pas toujours facile à vivre et je pense qu'on veut aller vers un avenir meilleur. Vous parlez d'intégration, mais pour que ce ne soit pas un vœu pieu, il faut vraiment écouter ce qui se passe actuellement, les primo-arrivants comme les sans-papiers, comme ceux des deuxième et troisième générations qui ne se sentent toujours pas intégrés et qu'on ne va pas consulter parce qu'ils ne se sentent pas concernés, ils ne se sentent ni d'ici ni d'ailleurs. Je pense que c'est un gros problème, que notre société va mal et que si vous voulez participer à ce qu'elle aille mieux, il faut que l'information circule bien auprès de tous les partenaires sociaux, du terrain et auprès des populations en difficulté.

Jacques TOUBON

C'est tout à fait clair que les réunions régionales sont faites pour ça et de manière générale, nous allons raconter l'histoire, mais nous n'allons pas mettre une cloison étanche, loin de là, avec la réalité d'aujourd'hui. Toute l'activité de programmation temporaire, culturelle et artistique sera une programmation complètement ouverte sur la réalité d'aujourd'hui. Si quelqu'un écrit une pièce de théâtre, elle sera forcément marquée par l'expérience de l'endroit d'où il vient, de la population dont il fait partie, des problèmes qu'il a pu connaître lui et sa famille. Et nous avons tout à fait l'intention, même si ce n'est pas notre mission centrale, de prendre en compte la réalité contemporaine pour deux raisons, tout d'abord parce que si nous voulons que notre mission touche un certain nombre de gens qui ne s'intéressent pas à cette thématique, il faut que nous allions vers eux, et parce que l'histoire de l'immigration, ce n'est pas une histoire fermée, c'est une histoire qui se continue, et ce qui se passe aujourd'hui fait aussi partie de notre projet. Simplement, la mission que nous avons en tant qu'institution publique ce n'est pas de traiter ces questions de manière militantes, polémiques, mais d'y introduire également l'approche historique et scientifique. Nous ne nous adressons pas à ceux qui ont résolus leurs problèmes et qui sont prêts à venir dans les musées pour voir des choses.

Une animatrice sociale

Je ne fais pas un jugement d'intention a priori. Je vous le dit parce que je sais que c'est un danger. Il ne s'agit pas seulement de faire un beau musée. Il y a de vilains immeubles que l'on est en train de démolir et des gens que l'on est en train de déplacer. Il y a surtout beaucoup de jeunes qui risquent d'avoir envie de casser des choses car ils n'ont plus d'identité. C'est cette identité là qu'il faut qu'ils se réapproprient et il faut qu'ils soient vraiment impliqués. Il faut que vous fassiez passer le message.

Jacques TOUBON

Premièrement la reconnaissance de l'histoire, de leur histoire, c'est aussi une manière de construire une identité, de la construire contre ou avec. On peut détester ses parents ou ses grand-parents ou au contraire se retrouver en eux, mais c'est pareil, c'est une manière comme une autre de s'accrocher. On peut s'accrocher contre ou on peut s'accrocher pour. C'est un élément de construction très fort de construction de l'identité. Deuxièmement, je reprends votre exemple. Nous allons faire un travail de recueil de la mémoire vivante notamment dans les quartiers en rénovation urbaine, parce qu'une des choses que nous voulons montrer c'est ce qu'a été l'histoire de ces quartiers qui sont en pleine transformation. Dès que la Cité sera en place, nous allons faire un travail systématique de collecte des archives orales.

Un étudiant en histoire

Je me réjouis de voir que les colonies sont à l'honneur dans le cadre de votre première exposition temporaire et de votre installation permanente. Quelle est la place exacte dans le cadre de cette installation permanente et plus généralement dans l'histoire de l'immigration de la colonisation ? En parallèle, quelle sera la place de l'immigration "antillaise" en France ? Il y a probablement des parallèles à établir avec l'intégration des Africains en France et des Antillais.

Jacques TOUBON

Ce sont des questions que nous nous sommes posées dès le début en juin 2003 avec notre conseil scientifique. Premièrement, il y a dans l'immigration deux grandes sources, une source européenne et une source extra-européenne. La source extra-européenne vient pour l'essentiel de pays qui ont été des colonies de la France et qui ont été décolonisés dans les années 60. Si l'on raconte l'histoire de l'immigration, on raconte nécessairement l'histoire de l'immigration de source européenne et celle de source non européenne de source coloniale et en particulier post-coloniale. Cela permettra de lever l'ambiguïté sur ce que pensent les gens aujourd'hui qui croient que l'immigration ne provient que des pays du Sud ou des anciennes colonies. Grâce à l'exposition que nous allons réaliser à l'automne 2007, nous allons montrer que 40% des Français d'origine immigrée sont de pays extra-européens, alors qu'il y a encore 60% des Français d'origine immigrée qui sont d'origine européenne. Par exemple, 1/3 des habitants du Nord-Pas-de-Calais sont d'origine polonaise. Nous allons montrer aussi comment colonisation ne veut pas dire immigration et immigration ne veut pas dire colonisation. La colonisation est une des sources de l'immigration, mais il y a d'autres.

Dans l'histoire des migrations il y a quelques sujets particulièrement difficiles à prendre en compte à ce titre, parce que cela concerne des personnes qui sont des citoyens français, et donc auxquels on ne peut pas appliquer le critère "d'étrangers". Traiter dans l'immigration, les Antillais, la réunion, les TOM et les DOM est une affaire particulièrement délicate car beaucoup disent qu'ils ont une sorte de condition sociale qui est celle de l'immigrant et en même temps, ils sont des citoyens français. On ne peut donc pas en parler de la même manière. Nous avons déjà parlé avec un certain nombre d'associations qui pensent que le

parallélisme entre l'immigration d'Afrique noire et l'immigration antillaise peut exister sur le plan social et culturel, mais elle n'a pas la même source. Un autre problème, qui est de la même nature est celui de ce qui s'est passé entre le Maghreb et la France à partir des années 60, c'est-à-dire ce que l'on appelle le rapatriement. Ce rapatriement porte sur des personnes qui étaient pour l'essentiel françaises sauf pour les juifs de Tunisie et du Maroc (protectorats). Vous voyez donc la complexité. On ne peut pas raconter l'immigration algérienne et passer sous silence le fait qu'un million et demi de personnes sont venues en France. Nous allons traiter ces sujets en essayant de faire "un détour", c'est-à-dire de considérer que ce n'est pas au centre de notre propos, mais que c'est quelque chose que l'on ne peut pas exclure si on veut raconter une histoire vérifique et complète. Il faut le traiter avec beaucoup de tact et de délicatesse. Il y a un mémorial de la France d'outre-mer en construction à Marseille, dirigé par un historien spécialiste des rapatriés, avec qui nous allons travailler. Nous parlerons de cette question de la manière la plus scientifique possible sans rentrer dans des débats de nature partisane.

Jean-Claude LE MANUEL, Archipels à Caen

Nous menons depuis 1992 un travail sur la mise en valeur des arts issus de l'immigration. J'ai une question sur les relations avec les associations en région et la Cité nationale. Il semblerait que la Cité attende de la plupart des structures reconnues de la part des tutelles en région un certain nombre de travaux et de mises en valeur. On peut imaginer que la Cité, même dans la largeur de ses missions, ne puisse pas être un observatoire permanent de tout ce qui va se faire en France. On imagine donc qu'elle attend de la part des structures en région un renvoi d'informations historiques, interculturelles. Nous travaillons en région, nos objectifs sont cela mais sont plus ou moins entendus et le travail reconnus en tant que tel. On a parfois du mal à faire de la médiation culturelle plus que de l'exotisme. La Cité a-t-elle pour mission d'être un appui ou une tutelle de reconnaissance en région ?

Jacques TOUBON

Ça peut être une assistance technique, ça peut être un coproducteur, une forme de reconnaissance, un intervenant (avec nos spécialistes), ça peut être beaucoup de choses très diverses, mais toutes dans l'idée que notre but n'est en aucune façon de nous substituer à tout le monde et de prendre seuls toute la matière. Au contraire, notre but est de favoriser l'émergence de cette matière, que l'Education nationale produise de l'histoire de l'immigration alors qu'elle n'en produit pas, et surtout que toutes les petites structures produisent des projets, etc. Nous allons certainement lancer, notamment avec le site, une collecte de la mémoire vivante. Certaines associations voudront garder toutes leurs ressources, alors que d'autres seront satisfaites que leur fonds soit exploité par notre médiathèque, ou que nous aidions ces associations à mettre leurs ressources en valeur. Nous voulons produire de la reconnaissance, de l'histoire, du sens et pour le faire, nous avons besoin de partenaires, notamment des collectivités locales.

***Babacar FALL, directeur régional du Fasild
Haute et Basse Normandie***

La direction du Fasild couvre les deux Normandie, ce qui nous permet de parler à la fois de nos projets sur la Haute et sur la Basse Normandie. Le Fasild est un des partenaires essentiels du projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration, non seulement comme membre du Gip, mais aussi dans son rôle dans la construction d'un réseau régional.

Nous sommes partenaires de la quasi-totalité des projets figurant dans le répertoire de projets réalisé par la Cité en Haute et Basse Normandie. Depuis 2003, la direction régionale soutient un projet sur la mémoire de l'immigration des Africains le long de la vallée de la Seine. C'est un projet qui s'appelle "Mémoire vive" mené par le réalisateur Jean-Jacques Pellerin. Ce projet audiovisuel est emblématique de notre implication dans la démarche de la création de la Cité.

À un autre niveau, nos échanges presque quotidiens avec l'équipe qui pilote le projet du colloque sur "La mémoire des migrations dans les villes portuaires" démontre si besoin était pour le Fasild que cette question de la mémoire est au centre de nos priorités régionales. Nous considérons en effet les thèmes de la valorisation de la mémoire, de la promotion de la diversité culturelle et du changement des représentations, comme les axes prioritaires de notre intervention. Valoriser la mémoire de l'immigration et la place des immigrés dans la constitution de la France, c'est faire évoluer les représentations dans la société d'accueil. La liste des actions que vous verrez dans ce document témoigne de cette priorité.

En Normandie, nous sommes sur cette question-là en terre de mission, parce que cette question de la mémoire des migrations est une nouveauté. Nous avons d'ailleurs contribué dans le cadre de la démarche de la Cité à ériger comme une problématique majeure pour l'histoire et la constitution de l'identité régionale cette question des migrations. Les actions portées par les associations et les collectivités territoriales sont importantes, comme celle sur "la mémoire des migrations dans les villes portuaires" qui se tient au Havre les 24 et 25 novembre 2005. Les actions portées par l'Education nationale et les associations, permettant le développement et la promotion de la diversité culturelle, l'expression artistique, l'échange des cultures et favorisant l'accès des publics immigrés aux pratiques culturelles sont essentiels de ce point de vue là et continueront à être soutenues et accompagnées par notre direction régionale. Ces actions participent en effet à faire évoluer les représentations, à sensibiliser le grand public et à qualifier les acteurs de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. En 2005, ma direction régionale continuera à apporter son soutien aux actions de valorisation de la mémoire de l'immigration et de son patrimoine culturel. Nous allons reconduire le même niveau de financement des actions en 2004 sur 2005.

Je voudrais juste faire une parenthèse sur le projet d'Ellis Island. Nous avons là un projet qui est important sur le Havre porté par des associations comme French Lines qui souhaite travailler sur la dimension de l'émigration. Cela nous permet d'avoir ce double regard, à la fois sur les processus d'immigration et sur ceux d'émigration. Ce projet a une nature emblématique.

Notre démarche consiste à démultiplier le savoir-faire dans ce domaine et à capitaliser aussi les bonnes pratiques. Les actions dont nous parlons ici relèvent des actions culturelles. L'enjeu est de valoriser la culture issue de l'immigration sans la stigmatiser et sans l'essentialiser. Par la mise en place de conditions propices à son expression, l'objectif est bien de la rendre légitime, de lui donner la place qui lui revient dans le patrimoine artistique et culturel d'une France plurielle. D'une façon générale nous continuerons à appuyer les actions qui ont une fonction fédératrice entre les professionnels et les amateurs, entre les territoires, entre le public immigré et le public non immigré. Nous continuerons à œuvrer en faveur de la démocratisation de la culture et à travailler en lien avec les collectivités territoriales.

La double exigence, valoriser sans stigmatiser, nous conduit à envisager notre contribution à la mission de préfiguration du futur musée comme un ensemble d'actions visant à favoriser l'expression des habitants des quartiers qu'elle fasse ou non l'objet de traitement artistique.

Cette approche a le mérite de limiter les risques de stigmatisation sans toutefois y échapper totalement car la notion même de quartier peut être porteur de stigmatisation. Nous voulons en même temps promouvoir une construction plurielle et interactive de la mémoire.

Il ne s'agit pas ici de poser une quelconque différence pour elle-même, mais pour que cette différence puisse être dépassée pour donner du sens à ce qui est commun. Le travail de mémoire sur cette question doit respecter une rigoureuse éthique de l'autre. À l'occasion des réflexions sur la mémoire des cultures immigrées, il convient de rappeler que la culture n'est pas considérée comme un fondement premier mais comme le résultat d'une construction sociale dans un contexte particulier. C'est pourquoi nous continuons à appuyer sur l'ensemble des territoires normands, des projets sur la mémoire des cultures, mais aussi des cultures en mouvement. La mémoire de l'immigration est une mémoire aussi au présent et c'est bien au regard de la situation présente des personnes immigrées que les souvenirs individuels et collectifs resurgissent. En effet, la mémoire de l'immigration ne peut avoir de sens qui si est pensé en même temps le présent de l'immigration. Nous sommes là au cœur de l'actualité des missions de l'établissement spécifique Fasild, en charge des questions de l'intégration et de la lutte contre les discriminations.

Enfin, la mémoire des migrations requiert une approche scientifique parce que ce travail de mémoire ne peut faire l'impasse sur la nécessité d'une distance à travers des approches sociologiques, anthropologiques et historiques de ces questions. C'est pour cela, je vous l'annonce, la direction régionale du Fasild lancera un appel d'offre pour une étude en 2005 sur l'histoire et l'identité de l'immigration en Normandie. Ce sera une de nos contributions à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. ■

Annexe

Liste des Participants

Monsieur Ali BADRI, Directeur artistique, Théâtre Saidi, HEROUVILLE ST CLAIR
Madame BAILLEUX-DELBECQ, Conservateur, Musée Louis-Philippe, EU
Madame Sylvie BAROT, Archives Municipales du HAVRE
Monsieur Manuel BOUCHER, ROUEN
Madame Anne Bourenne, Présidente Centre Havrais de Recherche Historique, LE HAVRE
Monsieur Laurent BREARD, Musées Historiques de la ville du Havre,
Prieuré de Graville, LE HAVRE
Madame BUGEON, Fasild
Monsieur Daniel CADOUX, Préfet de la région Haute-Normandie,
Préfecture de la région Haute-Normandie, ROUEN
Madame Elise CASTE FONTAINE, Présidente, Association ASTI CAEN
Monsieur Jean-Pierre CASTELAIN, Anthropologue, LE HAVRE
Monsieur Dominique CATHERINE, IEN CM, Inspection Saint Etienne du Rouvray
Madame Véronique CHATENAY-DOLTO, Directrice régionale,
Direction Régionale de l'Action Culturelle, ROUEN
Monsieur CHERIF, Président Association corail, LE HAVRE
Monsieur CHEVALIER, AFTAM
Monsieur Steve CLARK, Responsable académique à la DAAC, Rectorat de ROUEN
Madame Audrey COLLIN, Enseignante Ecole G. Sand I, LE HAVRE
Monsieur Olivier DE SOUZA, IEN 1er degré Circonscription, LE HAVRE
Monsieur Babacar FALL, Délégué régional, Fasild Haute et Basse Normandie, ROUEN
Monsieur Xavier FONTAINE, Agent de développement interculturel, Archipels,
Maison des arts et cultures du monde en Normandie, CAEN
Monsieur Marc GARINO, Directeur CDDP, LE HAVRE
Monsieur Yves GAULUPEAU, Directeur Musée National de l'Education, MONT SAINT AIGAN
Madame Sylvie GERARD, IEN 1er degré Circonscription, LE HAVRE
Madame Isabelle GONDOUIN, Formateur CASNAV, CASNAV, ROUEN
Monsieur Gérard GRANIER, IPR Histoire-Géographie, Rectorat, ROUEN
Madame Sylvie GUEDON, IEN 1er degré Circonscription, LE HAVRE
Madame Monique GUERIN, Présidente Racines normandes, MORTAGNE s/PERCHE
Madame Sophie GUILLOTIN, enseignante Ecole Macé, SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Monsieur Martin GUTTON, Secrétaire général, Secrétariat général
pour les affaires régionales, CAEN

Monsieur Maxence Hernu, IA-IPR, CASNAV, ROUEN

Madame Vanina HEULLANT, Archives Municipales, EVREUX

Monsieur Claudius JOHNSON, Attaché territorial, Mairie du Havre,
Politique de la Ville, LE HAVRE

Madame Christine JOURDAIN, Stagiaire DEFA, Politique de la ville, LE HAVRE

Madame Elizabeth LADRAT, Chargée de Communication,
Direction Régionale de l'Action Culturelle, ROUEN

Madame LAFOND, Le Volcan, Maison de la culture du Havre - Scéne nationale, LE HAVRE

Madame Liliane LAINE, Coordinatrice de projet, Mouvement contre le racisme
et pour l'amitié entre les peuples, ROUEN

Monsieur Yves LANDRY, Directeur PREFEN, ALENCON

Madame Sylvie LE RAY-BURINI, Conseiller Musée, Direction Régionale
de l'Action Culturelle, ROUEN

Monsieur François LEMERCIER, Enseignant, Ecole Grouchy 2, LE HAVRE

Monsieur Eric LOUET, Responsable, Musée Municipal, CONCHES EN OUCHE

Monsieur Noël LUFUMA TONDO, ANGERVILLE LA CAMPAGNE

Mademoiselle Anaïs MAHÉ, Developpeuse associative,
Association Mood action professor, LISIEUX

Monsieur Gérard MARTIN, Formateur, CASNAV, ROUEN

Madame Françoise MISEROUX, Responsable, Musée Nicolas Poussin, LES ANDELYS

Monsieur Tayeb MOUHOU, Responsable MGI du pôle d'accueil et d'accompagnement,
Collège Alain, MAROMME

Monsieur Bruno MULLER, Formateur, CASNAV, ROUEN

Madame PANCHOUT, DDASS, ROUEN

Monsieur PASTEUR, Professeur à l'Université de ROUEN

Monsieur Jean-Jacques PELLERIN, Réalisateur, Parole aux images, VAL DE REUIL

Monsieur Aymeric PERROY, French Lines, LE HAVRE

Madame Estelle RAEKELBOOM, Intervenante en français langue étrangère,
Collège Alain, MAROMME

Madame Odile RAHAL, Principale Collège J. Moulin, LE HAVRE

Madame Aurore ROBILLARD, Enseignante, Ecole Croix d'Epine, VERNON

Monsieur SEBINWA, Etudiant

Monsieur THIEBOT, Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme, CAEN

Monsieur VANNONI, Président, Association Mood action professor, LISIEUX

Madame Myriam VERVERIER, Substitut du Procureur Palais de Justice, ROUEN

Monsieur Philippe VISCART, Enseignant, Ecole Maupassant, ROUEN

Madame Chantal VULDY, Chargée de Mission, Direction de la Population et des Migrations,
Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale, PARIS

Madame Naïma ZEGGAI, Enseignante, Collège Varlin, LE HAVRE

Compte-rendu

Les informations et les données fournies sont valables au 31 décembre 2005.
Le projet de la Cité nationale est en constante évolution et a pu faire l'objet de développements et de modifications qui ne sont pas mentionnés dans ce compte-rendu.

Directeur de la publication : Luc Gruson

Rédaction du compte-rendu : Katell Guiziou
katell.guiziou@histoire-immigration.fr

Relecture : Sylvain Gorin

Maquette : Sandy Chamaillard

La Cité nationale tient à remercier les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce compte-rendu par l'apport de leurs discours.

Préparation et organisation de la réunion interrégionale

Les informations et les données fournies sont valables au 31 décembre 2005.
Le projet de la Cité nationale est en constante évolution et a pu faire l'objet de développements et de modifications qui ne sont pas mentionnés dans ce compte-rendu.

Coordination : Marie Poinsot

Gestion administrative et financière : Yasmina Dekiouk

Gestion-administration de la base de projets : Sylvain Gorin

Communication : Fanny Servole

Enquête pour le répertoire de projets : Katell Guiziou

Maquette des répertoires : Sandy Chamaillard

La Cité tient à remercier la Ville du Havre pour la mise à disposition d'une salle et pour son aide à la préparation et au déroulement de la réunion.